



au fil du Talent

PREAVIS MUNICIPAL N° 14-4/23

Au Conseil communal de et à Chavornay

44.01.02/YL/sw

Chavornay, le 14 août 2023

<p style="text-align: center;">Centre scolaire du Verneret Extension des infrastructures scolaires Demande de crédit d'étude.</p>
--

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Pour répondre à l'évolution démographique des communes constituant l'association scolaire intercommunale ASAICE, soit Bavois, Belmont-sur-Yverdon, Ependes, Suchy et Chavornay, la Municipalité a l'intention de réaliser, sur le site du Verneret, une extension des infrastructures scolaires.

Dans le but de développer ce projet, la Municipalité vous soumet le présent préavis portant sur un crédit d'étude.

Evolution démographique

Selon le préavis municipal 13-2/17, traitant du crédit d'étude du dernier bâtiment scolaire mis en service en août 2021, la projection du nombre d'élèves pour 2020-2021 prévoyait un effectif de 1056 élèves. A ce jour, l'établissement compte 1044 élèves et toutes les classes sont occupées pour la rentrée 2023-2024.

L'étude démographique élaborée en janvier 2023 par Microgis, société spécialisée dans le domaine des projections de développement des communes et de leur population ainsi que la planification scolaire met en évidence l'augmentation toujours croissante de la

population des communes de l'ASAICE, ceci plus fortement sur la commune de Chavornay.

Les conclusions du rapport d'expertise font apparaître une progression des élèves jusqu'à un effectif de 1160 à l'horizon 2030 puis une stabilité jusqu'en 2040.

Définition du programme des locaux en fonction des besoins

Pour rappel, notre association scolaire dispose de 6 collèges avec les occupations actuelles suivantes :

Collège	1-2 P	3P	4P	5P	6P	7P	8P	9P	10P	11P	
Bavois	2	1	1	1	1						6
Ependes	2	1	1	1	1						6
Corcelles / Chavo.	2	1	1								4
Cité	2	2	2								6
Vieux collège	2										2
Verneret A & A-A				3	3	5	4				15
Verneret B & B-A								5	2	1	8
Verneret C								1	3	4	8
TOTAL	10	5	5	5	5	5	4	6	5	5	55

Cet inventaire de 55 salles de classes ne prend pas en compte les classes spéciales comme les salles de sciences, travaux manuels, cuisine, arts visuels, etc...

L'étude démontre que nous aurons besoin de 5 classes supplémentaires pour les degrés primaires (1-8P) et 3 classes supplémentaires pour le secondaire (9-11P). Ces chiffres ne prennent pas en compte les salles spéciales et sont tablés sur un nombre moyen d'élèves de 19 par classe en degré primaire et de 17.5 pour le secondaire. Dès lors la Municipalité va tabler sur 10 classes standards.

A cela il faut ajouter au minimum 2 salles de classes spéciales pouvant recevoir des activités créatrices manuelles et d'art visuels. Un complément en salle des maîtres, locaux dévolus à la Direction, un réfectoire complémentaire ainsi qu'un espace dévolu au PPLS doit être aussi pris en compte.

La redistribution future des locaux se fera d'entente avec la Direction des écoles. Il est vraisemblable que les degrés primaires, soit de 1P à 4P, seront toujours dans les collèges de Bavois, Ependes, Corcelles-sur-Chavornay, Cité et Vieux-collège et que les degrés à partir de la 5P seront sur le site du Verneret.

Présentation de la procédure

Diverses procédures ont été étudiées pour mener les études et la réalisation de cet ouvrage en tenant compte des critères des marchés publics. Pour rappel, les derniers ouvrages scolaires ont été étudiés par le bureau d'architecture Thibaud & Zingg et suivis avec l'appui d'un Bureau Aide au Maître d'Ouvrage « BAMO ».

Désirant profiter de la connaissance et vision générale du développement du site du Verneret par le bureau susmentionné, la Municipalité vous propose de confier un mandat d'étude et d'implantation au bureau d'architecture Thibaud & Zingg ainsi qu'un mandat au bureau d'architecture Beauverd & Halter pour l'exécution des plans et l'élaboration des appels d'offres.

Ces 2 bureaux, appuyés par différents bureaux d'ingénieurs et un géomètre, seront à même de gérer les différentes procédures jusqu'à la mise à l'enquête et la rentrée des soumissions par CFC. Ceux-ci nous ont donné leur accord pour une collaboration commune.

Présentation du projet

L'implantation du futur bâtiment devrait être une liaison des bâtiments existants, soit entre le bâtiment BA & le C. Le futur bâtiment sera partiellement sur pilotis afin de créer un abri pour une cour d'école et assurer le flux des écoliers sur l'ensemble du site. Les derniers « Portakabin » existants seront au préalable démontés ainsi qu'une petite partie de l'étage Sud-Ouest du bâtiment BA afin d'y créer la liaison.

Coût de l'étude du projet

Libellé	Base	Montants en CHF
Architecte – Etude et implantation	Devis	145'000.-
Architecte - Plan et appels d'offres	Devis	145'000.-
Géomètre	Devis	4000.-
Ingénieur civil	Estimatif	42'000.-
Ingénieur feu	Estimatif	10'000.-
Ingénieur acoustique	Estimatif	15'000.-
Ingénieur CVS	Estimatif	46'000.-
Ingénieur électricité	Estimatif	34'000.-
Spécialiste amiante	Estimatif	3'000.-
BAMO	Estimatif	25'000.-
Divers & imprévus		65'000.-
Total HT		534'000.-
TVA		43'000.-
Coût total TTC		577'000.-.-

Financement

Ce crédit ne figure pas au plan d'investissement 2023 – 2027 présenté dans la dernière analyse et planification financière.

Le financement sera assuré par la trésorerie courant ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement. Il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 10 ans.

Charges annuelles :

Amortissement	CHF 577'000.00 : 10	CHF	57'700.00
Intérêt annuel moyen	CHF 577'000.00 x 2.5% x 0.50	CHF	7'212.00
Charges annuelles moyennes		CHF	64'912.00

Conclusions :

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

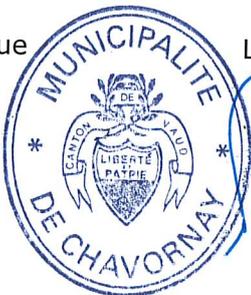
- vu le préavis de la Municipalité N° 14-4/23
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- d'autoriser la Municipalité à procéder à l'étude d'une extension des infrastructures scolaires sur le site du Verneret
- d'accorder à ce titre un crédit de CHF 577'000.00;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement, et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 10 ans.

La Syndique

Le Secrétaire

Délégué de la Municipalité : M. Yves Leuenberger, Municipal, 078 612 42 02